COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET



33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

N° D2022-023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 12 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux le douze du mois d'avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Domaine de Soulièvres à Airvault, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

21 présents + 5 pouvoirs (26 votes) :

Membres titulaires présents :

- Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Dominique GUILBOT, Gaëtan GARREAU, Jacky JOZEAU, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY,
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou:
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ <u>Commune de Saint-Loup-Lamairé</u> : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL

5 pouvoirs:

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jérôme GLORIAU a donné pouvoir à Fabrice DURAND
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Micheline REAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU

Excusés : Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF, Jérôme GLORIAU, Micheline REAU, Françoise RICHARD, Lucette ROCHER

Jacques ROY a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation: Mercredi 06 avril 2022 ayant pour ordre du jour :

RESSOURCES HUMAINESOuverture de postes – Autre emploi

♥ OUVERTURE DE POSTE - AUTRE EMPLOI

Délibération n° D2022-023

- Vu le dispositif « Volontaire Territorial Administratif »
- Vu la loi nº 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3 II ;

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- Décide d'ouvrir un poste d'Appui à la Directrice des services, de type « contrat de projet », dans le cadre du dispositif du Volontariat Territorial Administratif, à temps complet, sur le grade de

Rédacteur territorial pour une durée de 12 mois à compter de la date d'embauche, pour exercer les missions d'accompagnement stratégique dans l'aménagement du territoire.

- Précise que le recrutement sera subordonné à la validation de la candidature au dispositif VTA par Madame la Préfète des Deux-Sèvres ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget.
- Autorise le Président ou son représentant à solliciter toute aide et à signer tout acte relatif à cet objet.

A Airvault, le 12 avril 2022 Le Président, Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20220718-1-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 18-07-2022 Publication le : 18-07-2022 Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 A RVAULT Tél. 05 49 64 93 48